

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 8

présenté par

M. Chiche, Mme Batho, Mme Bagarry, M. Orphelin et Mme Forteza

ARTICLE 9 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.